

NOTES CRITIQUES

AUBA (Jean), LECLERCQ (Jean-Michel). — *Les enseignants dans les sociétés modernes, une même interrogation*. — Paris: La Documentation Française, 1985. — 136 p. (Notes et études documentaires n° 4775).

Au cours des années 60 et 70, le développement des systèmes scolaires pose aux pays industrialisés des problèmes essentiellement quantitatifs. Au tournant des années 80, ces pays commencent à s'interroger sur la qualité et les performances de leurs systèmes éducatifs. Dès lors, ils tendent, tout à la fois, à accorder une plus grande attention à la formation des enseignants et à porter sur ceux-ci un jugement plus critique. « À partir du moment où les enseignants étaient à nouveau considérés comme les pivots du dispositif, ils allaient pouvoir être tenus pour responsables de ses déficiences. » Les enseignants, eux-mêmes déçus par les résultats qu'ils obtiennent, ont le sentiment qu'on ne redécouvre leur importance que pour les transformer en boucs émissaires.

Pour y voir plus clair, J. Auba, inspecteur général honoraire, et J.-M. Leclercq, dont on avait remarqué le livre sur le Japon, analysent la situation des enseignants du primaire et du secondaire dans les pays industrialisés. Leur livre, *Les enseignants dans la société moderne, une même interrogation*, nous propose une synthèse claire et assez complète sur la fonction et la condition des enseignants dans les pays nordiques, la R.F.A., l'Italie, la Belgique, le Japon, le Canada, le Royaume-Uni, les U.S.A., etc. Les figures et tableaux sur les caractéristiques du système éducatif, le recrutement, la formation, les services et les salaires des enseignants, etc., constituent une mine d'informations utiles.

J. Auba et J.-M. Leclercq ne s'en tiennent pas aux constats. Ils décrivent et analysent la diversité et l'unité de la fonction, du statut social et de l'évolution de la profession enseignante dans divers pays. « Il serait peut-être plus exact de parler non pas de la fonction enseignante, mais de professions de l'enseignement, peu assimilables les unes aux autres... Il y a plus des corps enseignants qu'un corps enseignant, plus des pratiques enseignantes qu'une fonction enseignante,

plus des hiérarchies qu'une synergie en vue d'un objectif commun ». Les enseignants s'attachent à maintenir cette diversité alors que les autorités — et les autorités locales plus encore que l'autorité centrale — cherchent à la réduire.

Ainsi, le dualisme entre une formation de type école normale pour les enseignants du primaire et une formation universitaire pour ceux du secondaire n'a guère été entamé par l'évolution moderne des systèmes éducatifs et par les efforts pour donner une dimension universitaire à la formation des premiers et insérer une préparation pédagogique dans celle des seconds. Il y a là un problème de moyens, mais aussi des résistances d'organisations syndicales s'appuyant sur des catégories elles-mêmes définies par des formations.

La diversité des enseignants, en effet, est très catégorielle, de sorte que loin de répondre de façon dynamique aux évolutions du système scolaire elle est statique et bloquante. Les modes de recrutement, les statuts, les services varient d'un pays à l'autre. L'enseignant du Royaume-Uni, titulaire d'une licence d'éducation, pose sa candidature à un poste déclaré vacant par un établissement scolaire et est recruté par le chef d'établissement. En R.F.A. ou dans les pays nordiques, les enseignants sont recrutés à l'échelon local ou régional, mais ils bénéficient d'un statut national. En Grèce, au Portugal, en Espagne, ils constituent, comme en France, un corps national de fonctionnaires. Les statuts sont donc fort divers, mais presque partout le corps enseignant est fortement hiérarchisé, de façon explicite ou implicite, les salaires sont plus bas que ceux des cadres du privé de même niveau, la profession se féminise, la condition enseignante se dégrade, menacée par le chômage ou, à tout le moins, par les difficultés à obtenir un premier poste stable et à temps complet et par la restriction des possibilités de promotion et de mobilité géographique.

Quelques informations ponctuelles, cueillies au fil du livre, donnent à réfléchir. Dans les pays nordiques, les chefs d'établissement sont formés dans une école d'administration publique car on considère que leur fonction relève avant tout du management ; en Italie, ils sont élus pour trois ans par leurs collègues. Aux Pays-Bas, chaque individu, chaque collectivité, chaque groupement spirituel ou idéologique a le droit d'ouvrir un établissement d'enseignement, l'État étant tenu de lui assurer les moyens de fonctionnement en personnel et en crédits ; en Suède, l'enseignement privé ne reçoit aucune subvention.

J'ai lu ce livre avec intérêt et je pense qu'il sera utile à tous ceux qui réfléchissent sur la formation et la condition des enseignants. Je formulerai deux réserves, cependant. La première tient à la nature même d'un tel travail, qui tend à enfermer la réflexion dans la comparaison des statuts alors que la place des enseignants dans une société ne se comprend pleinement qu'à la lumière de l'ensemble des rap-

ports sociaux. En ce sens — et les auteurs en seraient sans doute d'accord — l'intérêt de ce livre réside plus dans les questions qu'il oblige à se poser que dans les réponses apportées à tel ou tel problème dans différents pays. Ma seconde réserve vaut critique plus directe des deux auteurs: autant ils font preuve de distance et de nuance quand il s'agit du problème qui les occupe directement, celui des enseignants, autant leur présentation initiale des problèmes de l'éducation dans la société actuelle laisse courir les idées courantes — mais ce n'est là, il est vrai, qu'une critique marginale par rapport au corps du livre.

Bernard CHARLOT

BOURDONCLE (Raymond), LUMBROSO (Max). — *La formation continue des enseignants du second degré. Enquête sur les comportements et les attentes de formation continue et leurs déterminants.* — Paris: Institut National de Recherche Pédagogique, 1986. — 205 p.

Cet ouvrage présente les résultats d'une vaste enquête. Il apporte une quantité d'informations précises et précieuses sur les problèmes de la formation continue des enseignants, mais aussi sur leurs opinions et certaines de leurs orientations.

Au vu du très gros questionnaire, on pouvait craindre que les enseignants n'aient pas la patience de répondre. Les auteurs ont eu raison de voir large: ils ont obtenu un taux de réponses très satisfaisant et l'échantillon traité semble tout à fait représentatif. On peut regretter cependant l'utilisation exclusive des questions directes, sans recours à des techniques plus projectives, permettant d'aller au-delà de l'expression des opinions et de sonder les mécanismes sous-jacents.

Le premier chapitre est consacré à la description de la situation personnelle et professionnelle des enseignants. Le second traite de leurs comportements passés et présents de formation continue. Ainsi 80 % disent avoir reçu ou s'être donnés une formation continue, en particulier en lisant des revues professionnelles. (Mais peut-on être assuré qu'ils les lisent autant qu'ils le disent ?) Une moitié a suivi des stages, pour la plupart centrés soit sur les connaissances disciplinaires, soit sur les méthodes et techniques d'enseignement. C'est un bon équilibre. On aurait pu cependant espérer que les stages consacrés à la connaissance des élèves soient plus nombreux. La variété des formateurs constatée dans ces stages concrétise une des propositions de notre rapport sur la formation des personnels, la nécessité de formateurs multiples et d'une synergie des efforts.